

DE L'ESPRIT DES LOIS livre VI : « DE LA PUISSANCE DES LOIS »

- 1 L'expérience a fait remarquer que, dans les pays où les peines sont douces, l'esprit du citoyen en est frappé, comme il l'est d'ailleurs par les grandes.
- 5 Quelque inconvénient se fait-il sentir dans un état, un gouvernement violent veut soudain le corriger; et, au lieu de songer à faire exécuter les anciennes lois, on établit une peine cruelle qui arrête le mal sur-le-champ. Mais on use le ressort du gouvernement : l'imagination se fait à cette grande peine, comme elle s'était faite à la moindre ; et comme on diminue la crainte pour celle-ci , l'on est bientôt forcé d'établir l'autre dans tous les cas. Les vols sur les chemins étaient communs dans quelques états ; on voulut les arrêter ; on inventa le supplice de la roue, qui les suspendit pendant quelque temps. Depuis ce temps on a
- 10 volé comme auparavant sur les grands chemins.
- De nos jours la désertion fut fréquente ; on établit la peine de mort contre les déserteurs et la désertion n'est pas diminuée. La raison en est bien naturelle : un soldat accoutumé tous les jours à exposer sa vie, en méprise ou se flatte d'en mépriser le danger. Il est tous les jours accoutumé à craindre la honte : il fallait donc laisser une peine qui faisait porter une
- 15 flétrissure pendant la vie. On a prétendu augmenter la peine , et on l'a réellement diminuée .
- Il ne faut point mener les hommes par les voies extrêmes ; on doit ménager des moyens que la nature nous donne pour les conduire. Qu' on examine la cause de tous les relâchements , on verra qu'elle vient de l'impunité des crimes, et non pas de la modération des peines.
- 20 Souvent un législateur qui veut corriger un mal ne songe qu'à cette correction ; ses yeux sont ouverts sur cet objet, et fermés sur les inconvénients .Lorsque le mal est une fois corrigé, on ne voit plus que la dureté du législateur ; mais il reste un vice dans l'état , que cette dureté a produit ; les esprits sont corrompus, ils se sont accoutumés au despotisme .

Montesquieu 1748